

(édito)

## LE CINÉMA ITINÉRANT N'OUBLIE PERSONNE

**Aller au-devant des spectateurs, c'est la raison d'être des circuits de cinéma itinérant.**

Leur activité principale est bien sûr d'assurer une part de l'animation et de la vie culturelle de villages et territoires – généralement ruraux – éloignés des lieux de diffusion.

Au-delà de cette mission première, les circuits prennent aussi en compte les publics qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas se déplacer. Ces publics « empêchés », selon la terminologie communément acceptée, dont le ministère de la Culture notamment se soucie, sont dans l'impossibilité de se déplacer parce qu'ils sont hospitalisés, en maison de retraite, en institution psychiatrique ou, plus encore, en prison.

« La culture est un élément d'un parcours de réinsertion d'une personne placée sous main de justice » lit-on dans les attendus de la mise en place des conventions Culture-Justice ; la plupart du temps, c'est dans le cadre de ces conventions que les circuits itinérants font vivre le cinéma, et l'éducation à l'image, dans les centres de détention et autres lieux d'enfermement.

Les témoignages contenus dans ce numéro d'*Itinérance(s) Ciné* illustrent, par l'expérience de quelques circuits adhérents de l'ANCI, la préoccupation de tous de faire vivre le cinéma partout.

(Éric Raquet)

(sommaire)

expérience	
« ARRÊT » SUR IMAGES	1
initiative	
MAISON D'ARRÊT ET POINT DE PROJECTION	2
action	
GRÂCE AUX BÉNÉVOLES...	3
éducation	
L'EXPÉRIENCE DU DOUTE !...	3
partenariat	
LE CINÉMA AU CŒUR DU CENTRE	4
intégration	
DE LA PROJECTION À L'ACCOMPAGNEMENT	4



### Le réseau Génériques, en Basse-Normandie, a une pratique déjà ancienne des interventions en milieu carcéral

Marion Lecardonnel, responsable du service culture, précise que Génériques, réseau de cinéma en milieu rural et suburbain, outre des salles fixes, il gère deux circuits de cinéma itinérant, comptant vingt-deux points de projection. Parmi eux, deux établissements pénitentiaires : le centre de détention d'Argentan et le centre pénitentiaire de Caen bénéficient d'une projection trimestrielle. Ce programme, financé par le service pénitentiaire d'insertion et de probation, concerne de

dix à trente personnes par séance, suivant le lieu et le film projeté...

La programmation est en principe la même que pour les autres points, même si des critères particuliers peuvent parfois être pris en compte. Pour Marion Lecardonnel, « les séances de cinéma permettent aux "personnes placées sous-main de justice" de voir sur grand écran des films récemment sortis, contribuant ainsi à garder un lien avec l'extérieur. C'est aussi vécu de manière collective au

sein de la détention. À Argentan, les participants aux séances se voient proposer une sélection de trois films parmi lesquels ils en choisissent un pour la séance suivante ».

Elle ajoute que l'action de Génériques ne se limite pas aux projections trimestrielles. Dans le cadre d'une convention conclue avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires relevant du dispositif national « Culture-Justice », le réseau Génériques organise régulièrement des actions d'éducation à



... l'image dans les établissements pénitentiaires. « Deux à trois projets pour une dizaine d'interventions par an... Les ateliers ne dépassent pas dix personnes ; les séances thématiques ou de ciné-club touchent autant de personnes que les projections régulières, mais ce ne sont pas forcément les mêmes ».

Deux exemples récents sont évoqués par Alexis Fradet, animateur éducation à l'image : un projet mené à la maison d'arrêt de Caen dans le cadre d'un festival sur l'Égypte et du

programme Culture-Justice, avec stage d'analyse filmique ; et le projet « ciné zombie », permettant « de travailler sur ce que c'est que de "rester humain", entrant en résonance avec ce milieu ».

L'univers carcéral n'est pas le seul milieu fermé concerné par l'action de Génériques. Le réseau agit également en milieu psychiatrique, notamment à l'établissement public de santé mentale de Caen par des ateliers de programmation ou d'analyse filmique, du

travail sur des documentaires... Cinq ou six fois par an, patients (adultes des deux sexes, atteints de troubles plus ou moins profonds) et soignants assistent ensemble à ces séances. Alexis Fradet précise « qu'au-delà de l'aspect occupationnel inévitable, ces séances partagées créent des liens entre patients et soignants et leur apportent beaucoup ».

Et il ajoute : « j'aime ce public, on a un fort sentiment d'humanité. Ces hommes et ces femmes ont des réactions à part ; il n'y a pas de gêne, pas de filtre... Côté prison, c'est différent ; ce sont des hommes, qui se livrent peu le plus souvent ». Cela dépend aussi du contexte. « En maison d'arrêt, il y a peu d'échanges, c'est l'occasion de sortir de cellule ou d'avoir un lien avec l'extérieur à travers l'intervenant. À Caen, en revanche, ce sont de longues peines, des gens souvent diplômés et cultivés qui apprécient cette pratique culturelle ». | | |

**(AF) Alexis Fradet préfère parler de milieux spécifiques plutôt que de publics empêchés.**

Point de vue

« Mais les conditions de projection sont un peu particulières, surtout en milieu carcéral, à cause des conditions de sécurité. Il faut être deux pour des raisons techniques, et une projection prend pratiquement la journée de travail. »

Les conditions sont variables. « À Caen, la salle a été refaite et offre d'excellentes conditions, alors qu'à Argentan, l'acoustique est médiocre et le confort réduit.

Dans ces lieux fermés, il n'y a pas toujours de grande salle pour nos activités.

La programmation est assez libre et il n'y a pas de censure a priori, mais il peut y avoir une certaine autocensure en fonction des publics. Ainsi, on évite de montrer des films sur le réel et l'imaginaire dans un établissement psychiatrique ; de même que l'on ne programme pas de films trop violents en milieu carcéral... ».

(éducation)

## L'EXPÉRIENCE DU DOUTE!...

**Écran mobile Bourgogne-Franche-Comté mène un ambitieux projet d'atelier d'éducation aux médias à la maison d'arrêt de Besançon. Sa directrice, Sandy Ducatez, nous en parle.**

**(IC) En quoi a consisté ce projet ?**

**(SD)** Écran mobile s'est associé au Centre pour l'éducation aux médias et à l'information de l'académie de Besançon, pour animer des ateliers d'éducation aux médias avec des détenus de la maison d'arrêt. L'objectif était de permettre aux participants d'exercer leur esprit critique et de prendre du recul par rapport aux informations qui leur parviennent. Il y a eu deux temps d'intervention.

Le premier consistait en une introduction philosophique pour réfléchir au concept de « vérité », à la notion de manipulation et faire l'expérience du doute.

Un second temps, articulé autour de fausses informations ayant circulé sur les réseaux sociaux, était destiné à exercer l'esprit critique des participants.

**(IC) Comment avez-vous traité cette question de la manipulation ?**

**(SD)** Les séances suivantes ont porté plus précisément sur les théories du complot circulant sur la toile. À partir de vidéos, les participants ont analysé les mécanismes à l'œuvre. Les participants ont pris

conscience qu'il était facile de manipuler en créant eux-mêmes leurs propres mensonges ; ils comprennent qu'avec quelques astuces de narration et des bases en audiovisuel, il est très facile de faire croire n'importe quoi ; ils sont donc passés du scénario au montage, par la réalisation d'un clip vidéo à partir d'une table de montage dite « table Mashup\* ».

**(IC) Quelle était la durée de cette action ?**

**(SD)** Il y a eu six séquences d'une heure et demie à deux heures, à raison d'une séance hebdomadaire. Il y a eu douze détenus, les mêmes à chaque séance, volontaires pour suivre ce projet.

**(IC) Est-ce vous qui en êtes à l'origine ?**

**(SD)** Oui et non ; le premier projet était à l'initiative de la Direction interrégionale des services pénitentiaires et accepté et financé par le SPIP\*\* du Doubs.

Puis notre partenariat s'est poursuivi avec le SPIP Doubs-Jura en direct, et nous sommes maintenant force de propositions chaque année.

**(IC) Intervenir dans ce milieu, c'est particulier, non ?**

**(SD)** Oui, quand même ! Il faut faire une liste détaillée du matériel nécessaire et la soumettre pour validation à la direction de la maison d'arrêt avec précision des jours concernés. Il faut aussi produire un casier judiciaire vierge pour tout intervenant, plusieurs semaines à l'avance. Enfin, il y a les difficultés spécifiques au lieu lui-même : pas de réseau internet la plupart du temps, lieux vétustes et salles peu adaptées, peu de matériel à disposition.

**(IC) Y a-t-il eu une suite à ce projet ?**

**(SD)** Nous continuons notre partenariat avec l'animation de deux ciné-clubs, dans le centre de semi-liberté de Besançon. Et pour 2019, nous avons un projet sur le thème de la « lutte contre les discriminations », avec la réalisation d'un court-métrage dans les maisons d'arrêt de Besançon, de Lons-le-Saunier et de Montbéliard. Cette action sera financée par le SPIP Doubs-Jura et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, si le projet est accepté dans sa globalité... | | |

\* Table Mashup : outil qui permet le montage d'images et de sons tirés de diverses sources.

\*\* SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation

## MAISON D'ARRÊT ET POINT DE PROJECTION

**Depuis 2012, nous proposons des séances de cinéma dans les maisons d'arrêt de Reims et de Châlons-en-Champagne.**

Le projet, porté à l'origine par une animatrice projectionniste de Ciné Ligue, consistait à intégrer les deux maisons d'arrêt au circuit itinérant et à leur proposer un fonctionnement le plus proche possible de celui des autres points du circuit.

Des autorisations ont donc été demandées pour réaliser des séances en billetterie CNC dans les salles polyvalentes des deux lieux et des conventions ont été signées, pratiquement identiques aux conventions classiques.

Ainsi les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) reçoivent tous les deux mois nos propositions de programmation de films récents. Ils choisissent le film, nous définissons la date de la séance. Nous leur fournissons le même matériel de communication qu'aux autres associations relais, afin de faire la promotion de la séance.

Dans la mesure du possible, des détenus aident les projectionnistes à l'installation technique de la séance. Les projectionnistes visent ainsi à favoriser les échanges avec les détenus plutôt que de formaliser des présentations ou des débats d'après séances.

Le coût de la place est pris en charge pour partie par le SPIP et pour partie par la DRAC, qui soutient le projet depuis le début.

Les conventions portent sur quatre séances par an à Reims et sur six à Châlons-en-

Champagne, trois pour le quartier hommes et autant pour le quartier femmes. Les retours sont positifs, les détenus appréciant de pouvoir voir des films sortis en salle depuis peu.

Quand nous le pouvons, nous relayons les événements cinématographiques locaux. Ainsi, le festival *War On Screen* qui se tient chaque année à Châlons-en-Champagne ; à cette période, nous proposons à la maison d'arrêt un film de la programmation du festival.

Nous avons également eu l'occasion en 2017 de projeter à la maison d'arrêt de Reims le court-métrage *Marlon*, un film de Jessica Palud, sélectionné pour le César 2018 du meilleur film de court-métrage, réalisé au sein de cette maison d'arrêt, et qui fut montré en présence de la réalisatrice et du producteur.

(Antoine Malarczuk)

Directeur Ciné Ligue Champagne Ardennes



## GRÂCE AUX BÉNÉVOLES...

**Cécile Keller est présidente de l'association Familles rurale de Cusy en Haute-Savoie, qui maintient le lien entre cinéma et personnes âgées dépendantes. Elle a expliqué son action à *Itinérance(s) Ciné*.**

**(IC) Pourquoi cette action ?**

**(CK)** Au sein de notre association, nous avons un club qui permet aux personnes âgées de se réunir une fois par semaine. Nous avons constaté que ces personnes n'allaient plus au cinéma, pour des raisons de mobilité parfois, mais surtout à cause de l'horaire tardif des séances car elles ne veulent pas sortir le soir. Nous avons donc décidé de proposer quelques séances en après-midi pour permettre aux anciens du village de continuer à aller au cinéma... En partenariat avec Cinébus, qui propose des séances régulières dans notre village, nous organisons des séances le vendredi après-midi une fois par trimestre.

**(IC) Ensuite, comment avez-vous élargi la proposition ?**

**(CK)** Lors de ma formation de gérontologie sociale, j'ai fait un stage à l'EHPAD de Gruffy (74) ; je me suis rendu compte que les résidents, souvent cinéphiles, n'allaient plus au cinéma. J'ai donc eu l'idée, en accord avec

l'animatrice de l'établissement, de faire venir les résidents à nos séances du vendredi.

Depuis deux ans, il y a régulièrement une dizaine de personnes qui viennent...

Nous avons proposé la même chose à la maison de retraite pour personnes âgées dépendantes du Châtelard (73) ; cela concerne régulièrement huit à dix résidents. Nous avons fait une tentative vis-à-vis d'un foyer de personnes polyhandicapées, mais cela pose le problème du personnel : il faut quasiment un accompagnateur par fauteuil.

**(IC) Il ne suffit sans doute pas de proposer ?**

**(CK)** Non, en effet, il y a toujours nécessité d'un relais, sinon ça ne fonctionne pas. Pour les résidents des EHPAD, il faut de nombreux accompagnateurs ; ils viennent en minibus ou en voiture avec des bénévoles, famille, habitants du village ou membres d'une association liée à l'établissement. Ces personnes restent pour la projection ce qui favorise

le mélange des publics, car même si les séances sont ouvertes à tous, il est difficile de toucher les tranches intermédiaires, même les retraités qui vont au cinéma par ailleurs ne viennent pas beaucoup.

**(IC) Votre initiative est quand même un succès ?**

**(CK)** Nous voulons permettre à des personnes en perte d'autonomie de continuer à aller au cinéma, de voir avec d'autres, des films récents dans une vraie salle de cinéma, dotée d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Il y a désormais entre trente et cinquante personnes à chaque fois ! C'est grâce à l'effort de tous : notre association qui finance le déficit (sans subvention particulière), les responsables des EPHAD, et surtout les nombreux bénévoles qui accompagnent les résidents. Il n'y aurait rien sans eux ! |||

(partenariat)

## LE CINÉMA AU CŒUR DU CENTRE

**Le Centre Hélène Borel de Raimbeaucourt est un ensemble d'équipements et de services permettant aux personnes en situation de handicap soit de résider, soit d'être accompagnés à leur domicile par le personnel de l'institution. Le Centre concerne plus de mille personnes, entre celles qui y sont prises en charge et celles qui y travaillent.**

Le Centre Hélène Borel a souhaité faire évoluer son offre de service à destination des personnes en situation de handicap physique en s'engageant dans un partenariat avec l'association Ciné Ligue Hauts-de-France en 2013 afin de favoriser l'accès au cinéma à leurs résidents et à leur personnel.



### Un projet né de plusieurs constats

Les sorties cinéma organisées par le Centre Hélène Borel étaient très limitées par la lourdeur du handicap et/ou la forte fatigabilité des usagers. Ceux qui n'étaient pas empêchés par leur handicap, pouvaient l'être par le coût d'une telle sortie.

Une démarche conjointe entre le Centre et CinéLigue, exploitant de cinéma itinérant, a été entreprise pour permettre l'accès au cinéma et l'exercice de la citoyenneté pour tous. CinéLigue Hauts-de-France a permis au Centre Hélène Borel d'obtenir un agrément du CNC et de mettre les différents acteurs du centre au cœur du projet. L'organisation de ces séances fait partie d'un projet global de la structure visant la préservation d'une vie sociale et l'ouverture au monde extérieur pour les usagers ; ainsi, lors des projections, la salle accueille également les habitants de Raimbeaucourt et les familles des résidents.

### Un projet au long terme

Ces séances sont organisées depuis près de 5 ans. Parfois, les usagers assurent la billetterie avec le projectionniste, placent le public dans la salle et introduisent la séance afin de valoriser leurs capacités et de les dynamiser. CinéLigue Hauts-de-France a accompagné le centre et son personnel et a formé ses animateurs, afin qu'ils proposent aussi des actions d'éducation aux images de manière autonome.

Bien qu'il soit un peu revu à la baisse aujourd'hui par manque de temps des accompagnants, le projet continue, les séances se tiennent encore et restent ouvertes à tous les publics...

(Anne Lidove & Simon Janot)  
CinéLigue Hauts-de-France

(intégration)

## DE LA PROJECTION À L'ACCOMPAGNEMENT

**Conformément à l'un de leurs objectifs premiers le circuit de cinéma itinérant de l'Aisne et la FDMJC 02 travaillent depuis 2014 avec un hôpital psychiatrique.**

La demande émane d'une entité extérieure à l'hôpital, « la Cordonnerie », espace culturel intégré au sein de l'hôpital mais impulsé par une autre fédération d'éducation populaire pour défendre la « culture pour tous ».

L'hôpital est situé au cœur d'un petit village de 700 habitants ; cet établissement et son public sont souvent stigmatisés par la population locale.

Au début, l'association chargée de cette action avec les publics ne souhaitait pas d'accompagnement particulier, notre apport étant alors simplement technique.

Notre partenariat a évolué petit à petit, notamment dans l'accompagnement du choix des films, ce qui s'avère être un élément essentiel à la bonne réussite des séances et à l'intérêt que porteront les patients à cette activité.

L'agent de développement du circuit a proposé à l'équipe d'animation sur place un accompagnement conjoint des animateurs, afin de les former à l'accueil du public et à la présentation d'un film. Cette formation a permis aux animateurs de déterminer un



type de film en fonction du public, et même de faire une programmation plus intimiste en démultipliant quelques séances. Cela permet de répondre au plus près aux besoins et aux attentes des usagers en fonction de leur handicap et/ou de leurs conditions d'hospitalisation.

Le lien entre tous les acteurs du projet s'est renforcé et les attentes ne sont plus les mêmes aujourd'hui concernant notre intervention : nous sommes à l'écoute de leurs besoins et de leurs difficultés, et ils prennent en compte nos conseils et orientations. Cette collaboration donne lieu désormais à un travail de réflexion sur de possibles ateliers d'éducation à l'image, et sur un travail d'immersion et d'ouverture des séances aux habitants.

Ce travail qui vient d'un partenariat avec un bailleur social, dont l'une des missions est d'éviter l'isolement de populations trop souvent marginalisées dans les communes rurales, est d'abord un travail autour de la tolérance...

(Aurélie Paté)

Chef de projet Culture et Territoire à la fédération régionale Picardie des Maison des jeunes et de la culture

**anci**  
association nationale  
des cinémas itinérants

ANCI c/o Cinébus  
BP 8 - 74330 SILLINGY  
07 77 73 37 90

[contact@cinema-itinerant.org](mailto:contact@cinema-itinerant.org)

[www.cinema-itinerant.org](http://www.cinema-itinerant.org)

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
Culture

**cget**  
Commissariat  
général  
à l'égalité  
des territoires

CNC